

Jacques Beauchemin

sociologue, département de sociologie, UQAM

(1997)

“Conservatisme et traditionalisme
dans le Québec duplessiste:
*aux origines d'une confusion
conceptuelle*”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca
Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"
Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Jacques Beauchemin
sociologue, département de sociologie, UQAM

“Conservatisme et traditionalisme dans le Québec duplessiste : aux origines d'une confusion conceptuelle.”

Un article publié dans l'ouvrage sous la direction d'Alain-G. Gagnon et Michel Sarra-Bournet, **Duplessis. Entre la grande noirceur et la société libérale**, pp. 33-54. Montréal: Les Éditions Québec/Amérique, 1997, 397 pp. Collection: Débats. Programme d'études sur le Québec de l'Université McGill.

M Jacques Beauchemin,, sociologue au département de sociologie de l'UQAM, nous a accordé le 14 juillet 2004 son autorisation de diffuser électroniquement toutes ses œuvres dans Les Classiques des sciences sociales.



Courriel : beauchemin.jacques@uqam.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

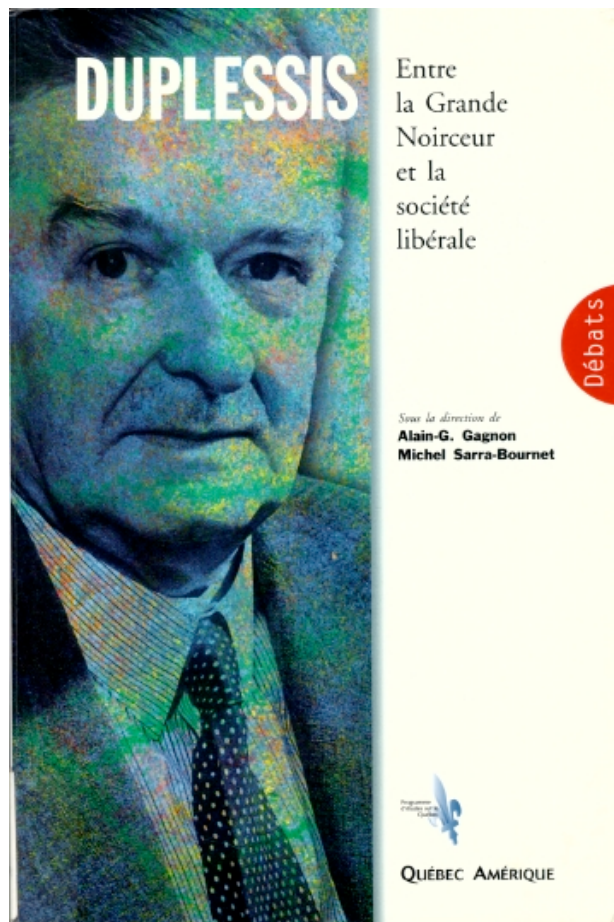
Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5" x 11")

Édition numérique réalisée le 6 décembre 2006 à Chicoutimi,
Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Jacques Beauchemin
sociologue, professeur de sociologie, UQAM

“Conservatisme et traditionalisme dans le Québec
duplessiste: aux origines d'une confusion conceptuelle”



Un article publié dans l'ouvrage sous la direction d'Alain-G. Gagnon et Michel Sarra-Bournet, **Duplessis. Entre la grande noirceur et la société libérale**, pp. 33-54. Montréal: Les Éditions Québec/Amérique, 1997, 397 pp. Collection: Débats. Programme d'études sur le Québec de l'Université McGill.

Table des matières

[Introduction](#)

[L'équation conservatisme et traditionalisme](#)

[Contradictions de la société libérale et production du discours éthique](#)

[Le traditionalisme comme « capital » éthique de la société libérale](#)

[Conclusion](#)

Jacques Beauchemin
sociologue, professeur de sociologie, UQAM

“Conservatisme et traditionalisme dans le Québec duplessiste :
aux origines d'une confusion conceptuelle”.

Un article publié dans l'ouvrage sous la direction d'Alain-G. Gagnon et Michel Sarra-Bournet, **Duplessis. Entre la grande noirceur et la société libérale**, pp. 33-54. Montréal: Les Éditions Québec/Amérique, 1997, 397 pp. Collection: Débats. Programme d'études sur le Québec de l'Université McGill.

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Du haut de la Révolution tranquille, Fernand Dumont écrit dans *La vigile du Québec* que « nous venions de loin à la conscience ». ¹ Parlant des Semaines sociales, de l'École sociale populaire et de leurs « doctrines », il constate que :

C'étaient, là encore, des doctrines de pauvres. Les intellectuels autant que le peuple étaient dépourvus devant les situations nouvelles. Eux aussi ont puisé dans le vieux fond des attitudes et des pensées traditionnelles. ²

Vingt-deux ans plus tard, dans son admirable *Genèse de la société québécoise*, il revient sur cette propension canadienne -française atavique à se situer dans le présent en se tournant vers le passé. Bien qu'il se défende de soutenir la « thèse ridicule » d'une « société demeurée

¹ Fernand Dumont, *La Vigile du Québec*, Montréal, Hurtubise HMH, 1971, p. 39.

² *Ibid.*, p. 31.

immobile » jusqu'à la Révolution tranquille, il écrit quand même, alors qu'il se penche à nouveau sur la question du conservatisme :

(...) c'est la société elle-même qui était conservatrice. Elle l'était par le poids des contraintes extérieures, par sa structure, par la logique de son développement. À l'écart des grandes décisions économiques et politiques, repliée sur des coutumes qui la rassuraient sur sa différence et qui légitimaient ses élites dans leur fonction d'intermédiaires, cette société trouvait sa pérennité dans sa culture. Mais, en se délestant du politique ou en acceptant qu'on l'en prive, quitte à y garder des rôles de figurants, elle isolait la culture et la condamnait à l'anémie. Elle s'évadait dans l'imaginaire, qui devenait un prétexte pour fuir l'histoire plutôt qu'une provocation pour l'affronter.³

Cette analyse du Québec est répandue au point où le traditionalisme des années 1930 et du régime duplessiste semble faire l'unanimité dans la sociographie québécoise. Conservatisme, apolitisme ou inadéquation des idéologies par rapport aux réalités sociales concrètes, ainsi que le poseront de nombreux sociologues au cours des années 1950 et 1960⁴, toujours est-il que le paysage social québécois a conduit nombre d'intellectuels à pourfendre un passéisme auquel ils attribuent les raisons de l'enlissement du Québec. Le Québec, dans ce type de problématique, apparaît comme victime de son histoire : assiégée après la Conquête et plus encore après l'Acte d'Union, la société québécoise s'abritera dans un frileux conservatisme et n'entrera dans la modernité qu'avec la Révolution tranquille. De manière générale, le Québec duplessiste est ainsi dépeint dans la sociographie et dans le

³ Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993, p. 329.

⁴ Maurice Tremblay, « Orientation de la pensée sociale », dans Jean-Charles Falardeau, *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1953 ; Marcel Rioux, « Sur l'évolution des idéologies au Québec », *Revue de l'institut de sociologie*, 1968 [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT] ; Guy Rocher, *Le Québec en mutation*, Montréal, Hurtubise HMH, 1973. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT]

sens commun à l'image d'une société attardée. Retard économique par rapport à l'Ontario ou à l'ensemble canadien, que l'on a vite fait d'attribuer au manque d'esprit d'entreprise des Canadiens français.⁵ Retard du processus d'urbanisation des francophones⁶, développement plus lent qu'ailleurs au Canada de la société de consommation⁷ faiblesse de la structure industrielle, etc. Sur le plan politique, à côté des thèses portant sur l'apolitisme des Canadiens français⁸, on s'est attaché à l'anti-démocratie et à l'autoritarisme du duplessisme en mettant en exergue le patronage, les perversions du processus électoral, l'anti-syndicalisme et l'anticommunisme du régime⁹. À l'apolitisme et l'antidémocratie correspond, sur le plan social, un conservatisme dont la critique va mobiliser une abondante littérature. Dans les années 1960 et 1970 l'analyse parfois pamphlétaire n'en finit plus de régler ses comptes avec l'obscurantisme dans lequel le Québec aurait été enfermé Jusqu'à la Révolution tranquille. Ainsi et par exemple, dans un court essai sur l'histoire des idéologies québécoises, Georges Vincenthien¹⁰ donne libre cours à sa hargne. Retraçant les grands courants d'idées qui ont marqué le Québec depuis les rébellions, il s'acharne à dénoncer vigoureusement le conservatisme social et le cléricisme. Sa rétrospective de l'histoire des idéologies au Québec est exemplaire.

⁵ Fernand Ouellet, *Histoire économique du Québec : 1760-1850*, Montréal, Fides, 1971.

⁶ Fernand Ouellet, « La Révolution tranquille, tournant révolutionnaire ? » dans Thomas Axworthy et Pierre Elliott Trudeau, *Les années Trudeau*, Montréal, Le Jour éditeur, 1990.

⁷ Mario Désautels, « De l'univers des besoins à l'univers des aspirations : la structure budgétaire des familles montréalaises 1938-1959 » dans Pierre Lanthier et Guildo Rousseau (sous la direction de) *La Culture inventée. Les stratégies culturelles aux XIXe et XXe siècles*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1992.

⁸ André-J. Bélanger, *Ruptures et constantes, quatre idéologies du Québec en éclatement : La Relève, la JÉC, Cité libre et Parti pris*, Montréal, Hurtubise HMH, 1977.

⁹ Pierre Elliott Trudeau, *Le Fédéralisme et la société canadienne-française*, Montréal, HMH, 1967.

¹⁰ Georges Vincenthien, *Une idéologie québécoise*, Montréal.

Elle traduit, jusque dans ses excès, la toile de fond de la critique du traditionalisme. Chez Vincenthier, comme chez plusieurs détracteurs du traditionalisme, la victoire de l'ultramontanisme sur les libéraux de l'Institut canadien à la fin du siècle dernier constitue la pierre de touche d'un obscurantisme dont la nuit se serait étendue jusqu'à l'aube de la Révolution tranquille ¹¹. Le XXe siècle, jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, aurait ainsi été le théâtre d'une paralysie sociale, culturelle et politique à peu près complète. « L'unanimité béate » dont Henri-Raymond Casgrain puis Louis-François Laflèche allaient être les ténors enserrerait alors toute la société canadienne-française. Fernand Dumont traduit cette vue des choses lorsqu'il écrit que la société traditionnelle était captive d'un empêchement, qu'elle reconduisait ses vieilles servitudes à mesure qu'elle croyait advenir à elle-même et se défaire de ses liens. Il écrit ainsi que Saint-Denys Garneau s'attaque à la « spiritualité frelatée » qui sert d'arrière-fond à l'existence sociale durant les années 1930, mais qu'il s'appuie inconsciemment sur une définition traditionnelle du patriotisme qui demeure alors rattaché à la religion catholique ¹².

Sur le plan sociologique, la représentation du retard s'est traduite dans cette thèse selon laquelle le développement des idéologies au Québec, prisonnier du traditionalisme, ne se serait pas accordé au mouvement de l'industrialisation ¹³. Cette thèse du décalage des superstructures a donné lieu à une périodisation de l'histoire du Québec dont s'est ensuite largement inspirée la sociographie. L'idéologie de conservation (1840-1945) aurait ainsi dominé la société québécoise de l'Acte d'Union jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, alors que les années 1950 auraient sonné le tardif dégel du traditionalisme et posé les jalons du développement de l'idéologie de rattrapage (1945-1960). La thèse du décalage a installé pour de bon dans la sociographie québécoise la conception selon laquelle jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le Québec serait demeuré relativement

¹¹ Marcel Rioux, *La Question du Québec*, Montréal, Parti pris, 1980.

¹² Fernand Dumont, *La Vigile du Québec*, pp. 22-25.

¹³ Marcel Rioux, « Sur l'évolution des idéologies au Québec », p. 112. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT]

imperméable aux effets politiques et sociaux modernistes qu'implique normalement la généralisation des rapports de production capitaliste.

C'est à partir de ce diagnostic que l'on s'est émerveillé de voir surgir comme du néant les premières lueurs de la société moderne avec l'avènement au pouvoir du Parti libéral en 1960. Pour le sens commun, le Québec duplessiste est donc passé à l'histoire emportant avec lui la « grande noirceur ». L'incriminant portrait sociologique du Québec duplessiste que je viens d'évoquer s'accompagne généralement de la désignation d'un coupable. La raison de cet enlèvement de la société, de son retard, c'est la survivance sous toutes ses formes de l'Église et de son discours. L'acte d'accusation est alors complété et l'on peut maintenant voir plus précisément les raisons du fameux retard. Le retard économique s'explique alors par ses fondements structurels (la conquête, l'absence d'une bourgeoisie francophone) mais aussi par l'aiguillage, fortement encouragé par l'Église, des Canadiens français vers les professions libérales et encore par le manque d'esprit du capitalisme lui aussi imputable au cléricisme ambiant. L'antidémocratie et l'autoritarisme seraient le résultat de l'idéologie religieuse et traditionaliste ¹⁴. Sur le plan social, le conservatisme s'exprimerait dans la lutte contre l'impureté, l'immoralité menée par une Église rétrograde. Bref, le retard est largement imputable à un indéradicable traditionalisme dont les effets paralysants se seraient fait sentir jusqu'aux années 1960.

Il est de bon ton aujourd'hui de prétendre que l'interprétation du Québec duplessiste dont je viens de faire état est dépassée. Il est vrai que des travaux plus récents sont revenus sur la question de la particularité du Québec duplessiste pour la nuancer. Gérard Bouchard, dans un récent ouvrage, resitue les caractéristiques du développement de la société québécoise à la lumière de phénomènes nord-américains qui ne sont pas toujours très éloignés de ceux dont une historiographie a fait une particularité du Québec ¹⁵. Les exemples d'une lecture presque entièrement négative associant intimement le conservatisme du régime à son traditionalisme continuent pourtant d'affluer. Dans *Rai-*

¹⁴ Pierre Elliott Trudeau, *Le Fédéralisme et la société canadienne-française*, p. 112.

¹⁵ Gérard Bouchard, *Quelques arpents d'Amérique*, Montréal, Boréal, 1996.

sons communes, Fernand Dumont évoque encore le « long gel historique » qu'aurait été l'avant Révolution tranquille ¹⁶. Chez d'autres, l'État provincial a été, jusqu'aux années 1960, pratiquement inféodé à l'Église et à son discours réactionnaire. C'est, en tout cas, la thèse qu'a réitéré récemment encore Fernand Ouellet dans une contribution à un ouvrage portant sur Pierre Elliott Trudeau ¹⁷. Il est vrai qu'à côté de la rigueur des positions de Ouellet, une nouvelle perspective s'est ouverte et a permis la réinterprétation du soi-disant traditionalisme et de l'obscurantisme de la période ¹⁸. La pierre de touche de cette approche nouvelle consiste à reconnaître, dans cette période de l'histoire du Québec, le point de passage de la tradition à la modernité, sans rompre toutefois définitivement avec le dualisme les opposant dichotomiquement l'une à l'autre. Marcel Fournier a posé le Québec duplessiste dans l'espace des « osmose complexes » dans lequel se fondent les éléments issus de la représentation traditionaliste du monde et les traits idéologiques de la modernité ¹⁹. Aux plans culturel et esthétique, on a vu dans le surgissement de certaines clartés modernistes tout au long du siècle, l'avènement progressif d'une modernité parvenant progressivement à s'imposer ²⁰. Mais de part et d'autre, on a peine à reconnaître le Québec duplessiste comme une société pleinement moderne et à abandonner de ce fait la problématique qui fait de lui une réalité sociale encore contaminée par le traditionalisme. L'historiographie québécoise a ainsi consacré trois symboles culturels et intellectuels pour les percées modernistes qu'ils représentaient. La création de la faculté des sciences sociales de l'Université Laval en 1943, le mani-

¹⁶ Fernand Dumont, *Raisons communes*, Montréal, Boréal, 1995, p. 18.

¹⁷ Fernand Ouellet, « La Révolution tranquille, tournant révolutionnaire ? », p. 355. Voir note 6.

¹⁸ Claude Couture, *Le Mythe de la modernisation du Québec*, Montréal, Éditions du Méridien, 1991 ; Fernande Roy, *Histoire des idéologies au Québec aux XIXe et XXe siècles*, Montréal, Boréal, 1993.

¹⁹ Marcel Fournier, *L'Entrée dans la modernité*, Éditions Albert Saint-Martin, Montréal, 1988. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT]

²⁰ Yvan Lamonde et Esther Trépanier, *L'Avènement de la modernité culturelle au Québec*, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986.

festes du *Refus global* et la mise sur pied de la revue *Cité Libre* constituent les figures de proue ou les avant-courriers d'une modernité dont on pouvait, à partir de ces premières lueurs, pressentir la marche conquérante. Mais, fait remarquable, ces poussées modernistes que le conservatisme québécois tenterait de réduire au silence, sont interprétées comme les manifestations isolées d'une modernité ayant déjà triomphé ailleurs. Ces relectures récentes de l'histoire du Québec représentent d'incontestables avancées dans l'analyse du soi-disant traditionalisme duplessiste, mais reconduisent quand même l'équation suivant laquelle le traditionalisme (par définition « conservateur ») s'oppose à une modernité spontanément associée à l'émancipation. Or, l'un des problèmes de fond de l'historiographie québécoise réside justement dans l'équation suivant laquelle le conservatisme équivaut au traditionalisme.

L'équation conservatisme et traditionalisme

[Retour à la table des matières](#)

L'interprétation historique ou sociologique du régime duplessiste aura donc le plus souvent constaté le « retard » des représentations en regard du développement économique et de la transformation des rapports sociaux concrets, à moins qu'elle n'ait reconnu que l'apparition d'aspérités modernistes sur la surface lisse de la tradition. Les effets de cette lecture historiographique ne se sont pas encore éteints dans les consciences contemporaines. C'est la raison pour laquelle il n'est pas inutile de revenir une fois encore sur ce traditionalisme allégué de la période, même si cela soulève une certaine suspicion quant aux visées de celui qui s'y risque, chacun pouvant subodorer dans cette étrange entreprise une quelconque volonté de réhabilitation du duplessisme. En effet, les constats historiographiques et sociographiques dont on vient de faire état ne sont pas sans objet et seul un culte douteux du paradoxe amènerait à rejeter intégralement ces lectures du Québec duplessiste. La sociologie n'a pas inventé de toutes pièces les éléments

fondamentaux de sa critique du duplessisme. Il faut dire que l'analyse même la plus superficielle de la période fournit presque spontanément les pièces à conviction nécessaires au procès du régime : la classe ouvrière se bute à l'anti-ouvriérisme duplessiste et même le patronat, allié objectif du régime, déplore son manque de vision à mesure qu'approchent les années 1960. Sans compter, bien sûr, le caractère emblématique qu'a pris, lorsqu'on la considère du haut de l'histoire, la lutte anti-duplessiste que mène une large part de l'intelligentsia canadienne-française au cours des années 1950. Il importe alors de dire que le présent texte s'écrit bien loin à l'abri des tumultes de l'histoire alors que la poussière est retombée sur ces années de « règne ». L'amertume qu'ont pu laisser derrière eux les combats politiques d'antan et les règlements de compte ont peut-être oblitéré la dynamique sociale fondamentale du duplessisme. Libérées des urgences politiques qui ont été celles des intellectuels des années 1950 et de la Révolution tranquille naissante, les quelques réflexions qu'on va lire ici n'ont pas ainsi grand mérite à échapper aux accents exorcisants qui ont si souvent résonné dans les analyses. Ce texte n'a d'autre prétention que celle de débattre d'une question dont l'intérêt ne se limite pas à la période sous étude elle-même, mais questionne en même temps, on le verra, la sociographie de la Révolution tranquille.

Ces précautions étant prises, il me semble que la question des rapports entre conservatisme et traditionalisme doit être réexaminée pour deux raisons. D'abord pour essayer de dissiper ce qui m'apparaît être une confusion conceptuelle entre les notions de conservatisme et de traditionalisme. Ensuite, sur le plan macro-sociologique cette fois, pour pouvoir avancer une autre interprétation de la période de manière à dégager le caractère pleinement moderne et libéral de cette société en dépit du conservatisme qui, en effet, la caractérise.

La confusion sociologique entre conservatisme et traditionalisme me semble pouvoir être illustrée par l'excellent ouvrage de Léon Dion portant sur les intellectuels contestataires dans le Québec des années 1950 ²¹. Dans son ouvrage, Dion reconnaît à de multiples manifestations les avancées de la modernité durant l'après-guerre, mais aux

²¹ Léon Dion, *Québec 1945-2000. Les Intellectuels et le temps de Duplessis*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1993.

plans des idéologies et de la culture, il ne croit pas que cette dernière soit advenue. Les nouveaux intellectuels, dont il retrace l'histoire, préparent la Révolution tranquille qui rompra avec l'« ancien régime » et le « libéralisme conservateur ». Mais, cette approche, fructueuse à certains égards, tend à reconduire la dichotomie tradition-modernité si typiquement attachée à l'analyse du Québec duplessiste. En effet, les deux notions privilégiées par Léon Dion lorsqu'il cherche à circonscrire la nature du duplessisme, l'« ancien régime » et le « libéralisme conservateur », expriment clairement la thèse de fond de l'auteur sur la période. La notion de « libéralisme conservateur » permet de penser simultanément le développement de l'industrialisation et le décalage idéologique que constituerait une représentation identitaire encore dominée par le clérico-nationalisme, ce « libéralisme conservateur » correspondant à une modernité non encore totalement émancipée, entaché de conservatisme. Le Québec duplessiste étant conservateur, il est donc traditionnel et donc non moderne ou, en nuancant, pas tout-à-fait moderne. La notion d'« ancien régime » renvoie plus unilatéralement à l'univers prémoderne, celui de la tradition justement. La lutte des « nouveaux intellectuels » durant les années 1950 devient donc celle du passage à la modernité qui n'advientra pleinement qu'avec la Révolution tranquille. Au total, l'ouvrage de Léon Dion reconduit l'ambiguïté entre le traditionalisme et le conservatisme. Il me semble alors que l'on néglige le fait, qui m'apparaît absolument central, que le recours aux catégories dites conservatrices dans le discours politique duplessiste, et que Bourque, Duchastel et moi ²², nous posons plutôt dans les cadres d'une éthique sociale typiquement moderniste, est intimement lié aux nécessités de la reproduction sociale dans une société libérale. C'est ce que je voudrais maintenant essayer de faire valoir.

Contradictions de la société libérale et production du discours éthique

²² Gilles Bourque, Jules Duchastel et Jacques Beauchemin, *La Société libérale duplessiste*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1994. [Texte bientôt disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT]

[Retour à la table des matières](#)

La conception qui amalgame conservatisme et traditionalisme conduit à interpréter la présence d'aspects traditionalistes au sein du discours politique comme une simple « survivance » parasitaire dont le seul et détestable effet consisterait à entraver le plein déploiement d'une modernité qui serait normalement progressiste et émancipatrice. Or, cette interprétation tient à la méconnaissance du fait que la libéralisation de la pratique sociale dans la modernité suppose l'élaboration d'un discours politique à forte teneur disciplinaire. En effet, la régulation sociale dans les sociétés modernes de type libéral implique un important recours à un ensemble de catégories éthiques susceptibles de fonder un discours de contrôle social et de disciplinarisation des individus. Pourquoi donc le discours politique libéral est-il contraint de mobiliser cet arsenal disciplinaire et de contrôle social ? Essentiellement parce que la dynamique d'institutionnalisation de la société libérale est proprement contradictoire. Pour être bref, je dirai que la contradiction tient principalement au fait que les fondements mêmes du marché capitaliste (propriété privée des moyens de production, droit de gérance, discipline du travail et exploitation de la force de travail) viennent contredire les promesses d'émancipation politique du discours social libéral ²³. Cette contradiction est repérable au triple niveau économique, politique et idéologique.

Au plan économique, les lois du marché auto-régulateur déterminent impitoyablement les conditions de vie et de travail de la classe ouvrière. En l'absence de législations ouvrières véritablement effectives et de syndicats ouvriers suffisamment forts, le marché du travail est pleinement soumis aux impératifs du profit maximal. Mais cette gestion du rapport salarial abandonnée aux forces du marché recèle une contradiction qui se manifestera tendanciellement aux deux niveaux de la production et de la consommation. Bien que l'idéologie du progrès exhorte au travail en retour de gratifications (matérielles, sociales et symboliques), l'ouvrier est soumis à l'expérience quotidienne d'un travail aliénant et ses revenus ne lui permettent pas d'accéder aux récompenses promises. Dans une société libérale où se répand lente-

²³ Georges Burdeau, *L'État libéral et les techniques de la démocratie gouvernée*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1987, p. 95.

ment une philosophie hédoniste de l'existence ²⁴ et dont l'horizon brille de promesses d'accès au confort et à la consommation, l'individu demeure captif des lois du marché. Les promesses des bienfaits de la consommation de masse ne peuvent encore être tenues et l'idéologie du progrès ne parvient que difficilement à arrimer à leurs tâches des acteurs qui ne profitent pas encore pleinement des retombées du développement économique. Le recours à un discours de contrôle social et de disciplinarisation s'impose d'autant plus que la société libérale ne parvient pas encore à produire l'autodiscipline relative qu'instaurera sous l'État-providence un mode de vie fondé sur la consommation de masse.

Au plan politique, les promesses d'émancipation que faisait miroiter la modernité naissante ne sont pas encore pleinement réalisées. Outre le fait que le droit de vote ne sera que tardivement accordé à toutes les catégories sociales et que le droit d'association syndicale ne le sera qu'au terme d'une longue lutte, il faut souligner que les idéaux de progrès, de justice et d'égalité n'ont qu'une faible résonance dans une société qui ne réserve ses bienfaits qu'aux bien-nantis. Encore ici, la contradiction se creuse entre les attentes qu'inspirent aussi bien les valeurs politiques de la modernité que le droit, dans ses prétentions universalistes, et la négation plus ou moins active dont ils sont simultanément l'objet. La contradiction ouvre des brèches qui doivent être constamment colmatées puisque la société moderne, dans sa constitution même, confère aux agents une double identité paradoxale : elle produit des travailleurs rompus à la discipline de l'usine mais, en même temps, des citoyens détenteurs de droits et dont l'autonomie constitue la valeur cardinale ²⁵. Ce dédoublement conduit ainsi le citoyen avide de liberté à doubler le travailleur soumis et à lancer ses velléités émancipatrices dans le contexte de la politisation potentielle de l'ensemble des rapports sociaux.

²⁴ Daniel Bell, *Les Contradictions culturelles du capitalisme*, Paris, Les Presses Universitaires de France, 1979, p. 71.

²⁵ Michel Freitag, « Transformation de la société et mutation de la culture », *Conjoncture 3* (printemps 1983). [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT]

Le fait est que la société libérale peut difficilement tenir les promesses politiques du libéralisme, alors que ne sont pas encore réalisées les conditions d'une émancipation des classes populaires. Au Québec, la stratégie duplessiste de développement économique confie une large part de l'industrialisation au grand capital étranger. Or, le discours politique défend l'impérieuse nécessité de stimuler l'investissement par une stabilité sociale susceptible d'apaiser les appréhensions du capital. Dans ce contexte, la reconnaissance pleine et entière des droits ouvriers, qui constituerait une forme de réalisation des promesses d'émancipation politique du libéralisme, rencontre les limites que lui impose l'accumulation capitaliste.

Au plan de sa représentation d'elle-même, la société libérale fait l'expérience de l'angoisse. La socialité traditionnelle, encore toute proche d'elle, s'est effritée et se sont englouties avec elle des valeurs sociales et un mode de vie dont le modèle de remplacement n'apparaît pas encore clairement, sinon déjà sous ses aspects les plus négatifs. L'unité organique de la société traditionnelle n'a pas encore fait place à la solidarité assurantielle que générera l'État-providence dans une phase ultérieure. Plus tard, en effet, le passage à l'État-providence signifiera une socialisation des besoins et des moyens autour de laquelle la société pourra se représenter un nouveau type de solidarité liant ses membres. Dans la société libérale, les solidarités anciennes sont en voie de dissolution, mais ne laissent pas encore place aux nouvelles. Dans la société traditionnelle, les problèmes reliés à la santé, au vieillissement et à l'assistance aux démunis étaient pris en charge par la famille et l'Église mais ces institutions sont lentement débordées avec l'industrialisation, l'urbanisation et les transformations du mode de vie qui les accompagnent. La société libérale vit donc dans une inquiétude qui constitue en même temps une critique du monde moderne. Si l'on célèbre le progrès et le modernisme, on déplore aussi la disparition des valeurs et la précarité de l'existence. Sur le plan social, le conservatisme libéral renvoie à cette proposition ambivalente, partout repérable dans le discours social, qui consiste à avancer sans bouger, à souhaiter le progrès mais à regretter les temps anciens où régnaient l'ordre et la stabilité.

Cette contradiction constitutive peut encore être illustrée en évoquant très schématiquement la solution qu'élaborera plus tard la socié-

té providentialiste, solution qui permettra de contenir ces forces centrifuges dans un discours éthique infiniment moins disciplinaire. Le passage à l'État-providence et à la consommation de masse résorbera la crise larvée dans laquelle se trouve la société libérale. Les effets conjugués de l'interventionnisme d'État au plan des politiques sociales et de la généralisation du modèle fordiste dans l'entreprise feront en sorte que la société providentialiste parviendra à la fois à satisfaire une certaine soif d'émancipation politique et à surmonter l'angoissante précarité que suscitent les conditions d'existence au sein de la société libérale. La disciplinarisation nécessaire au travail aliéné est rendue possible par la jouissance effective, bien que passive, que procurent la consommation et la promesse d'un progrès²⁶. Cette société induit de la sorte une fuite en avant au plan de la représentation dans laquelle la disciplinarisation des agents est obtenue du fait de leur adhésion aux règles du jeu – travail-consommation-jouissance-travail-. Par ailleurs, un certain nombre de revendications politiques vont trouver écho dans l'établissement, à grande échelle, de politiques sociales universalistes fondées sur les valeurs de justice, d'égalité et de solidarité. Ainsi se réalise une part de la promesse d'émancipation que véhiculait depuis ses premières clartés le projet de la modernité.

Revenons maintenant à cette contradiction inhérente à la régulation libérale. On peut dire en deux mots que la société libérale parvient difficilement à maîtriser les forces centrifuges de l'émancipation qu'elle libère et doit constamment rappeler à l'ordre. Dans cette société, les poussées émancipatrices, corrosives du point de vue de la régulation des rapports sociaux, sont contrebalancées par un appel à l'oubli de soi-même et à un ensemble de valeurs éthiques particulièrement répressives. La prise en compte de cette dynamique sociale est d'une importance capitale du point de vue de la production de l'éthique sociale : le renoncement à ses appétits émancipatoires auquel l'éthique libérale exhorte l'acteur s'appuiera sur un discours aux valeurs fortement disciplinaires. Il s'agit, pour 1) essentiel, des notions de devoir, de morale, d'effort, de respect, d'ordre, de sacrifice et de travail. Ces valeurs ont en commun le fait de prendre l'individu pour cible et de l'astreindre à l'effort, à la modération et à l'introspection moralisante. Lipo-

²⁶ Herbert Marcuse, « La notion de progrès à la lumière de la psychanalyse » dans *Culture et société*, Paris, Éditions de Minuit, 1970, pp. 362-363.

vetsky a mis en lumière ce paradoxe qui veut qu'au moment où la société tend à s'affranchir de la morale religieuse, elle se donne immédiatement une éthique dont le rigorisme a été, dans certains cas, extrême ²⁷ ainsi qu'en témoignent, par exemple, l'âpreté du puritanisme américain et la raideur de l'éthique sociale victorienne. L'archétype du discours éthique libéral réside alors dans l'assertion selon laquelle aux droits correspondent toujours des devoirs ²⁸. Or, ce paradoxe, il faut insister, n'est qu'apparent dans la mesure où le développement d'un discours éthique particulièrement répressif est rendu nécessaire par le fait que la société libérale manque de moyens institutionnels lui permettant de baliser la dynamique émancipatrice qu'elle engendre. La légitimité du discours éthique libéral sera progressivement battue en brèche au fur et à mesure que, dans le providentialisme, perceront des attentes matérielles plus grandes, que surviendront des avancées du droit social et que la culture échappera aux ornières du conservatisme.

Le traditionalisme comme « capital » éthique de la société libérale

[Retour à la table des matières](#)

Il convient maintenant d'insister sur un trait caractéristique de la régulation libérale : l'éthicisation des acteurs s'appuie sur des institutions et des discours qui n'émanent pas de la sphère publique et sont alors en quelque sorte « bricolés » depuis son extérieur (les Églises et les traditions). Or, le fait que la société libérale tire les éléments constitutifs de son discours éthique du « capital » éthique que lui fournit la représentation religieuse du monde, fait en sorte que l'éthicisation des acteurs, dans sa dimension disciplinaire, souffre d'un déficit de légitimité. L'un des traits caractéristiques du discours éthique libéral est qu'il paraît dissonnant et ressenti comme un pesant reliquat de la so-

²⁷ Gilles Lipovetsky, *Le Crépuscule du devoir*, Paris, Gallimard, 1992.

²⁸ Jacques Beauchemin, « Les aspects éthiques du discours politique duplessiste : la représentation dans la société libérale », *Discours Social/Social Discourse*, no IV, 3-4, octobre 1992.

ciété traditionnelle. C'est la raison pour laquelle l'analyse socio-historique du Québec a si naturellement élaboré l'équivalence entre le conservatisme et le traditionalisme. Or, il faut le redire, c'est précisément cet amalgame qui fait problème.

J'ai soutenu que le Québec duplessiste constituait une société moderne et libérale au sens plein du terme : la régulation économique est soumise aux lois du marché, sa structure sociale est typique des sociétés capitalistes libérales, les rapports sociaux sont régulés à travers la médiation de l'État démocratique et de ses institutions, son univers symbolique s'organise dans l'espace de la représentation moderne du Monde, c'est-à-dire dans l'idéologie. Voilà une société qui, nonobstant tout ce que l'on peut imputer au poids de l'Église et à l'idéologie qu'elle promeut, ne se représente pas à elle-même, en plein XXe siècle, dans un temps immobile que la tradition aurait arrêté à jamais. Bien au contraire, elle se situe sur cet horizon typiquement moderne du progrès et du changement. Si l'on admet le bien-fondé de cette thèse, le conservatisme peut faire l'objet d'une interprétation qui le distingue du traditionalisme. L'important est que les valeurs sociales du conservatisme ne sont pas religieuses ou traditionalistes en elles-mêmes. Sitôt extirpées du cadre de référence religieux et « bricolées » dans le contexte profane du discours politique d'une société libérale, ces valeurs fonctionnent comme dispositifs assurant la disciplinarisation de la pratique. Ces valeurs conservatrices n'appartiennent plus dès lors au traditionalisme, mais s'inscrivent dans l'arsenal disciplinaire du discours politique moderne dans les sociétés libérales. Les aspects conservateurs ou autoritaires de la régulation politique s'éclairent dans cette perspective. Ces derniers sont parties intégrantes d'un discours politique moderne.

Ces valeurs éthiques conservatrices présentes dans le discours politique sont le constant rappel de la nécessité de la tempérance dans une société dont l'équilibre est perpétuellement à refaire. Tocqueville lui-même avait observé cette coïncidence entre émancipation et discipline dans ses études sur la société américaine. Il y reconnaissait la condi-

tion nécessaire au maintien de la démocratie ²⁹. Le discours politique duplessiste multiplie ainsi les dispositifs idéologiques arrimant des notions de mouvement à des idées de conservation. Ainsi en est-il de ses constantes incantations en faveur du « progrès dans la stabilité », du « respect des droits et des devoirs » ou de ses remontrances vis-à-vis de ceux qui ne comprennent pas que la « liberté n'est pas licence ».

Dans cette perspective, l'analyse du discours duplessiste soulève plus généralement le problème de la régulation sociale dans les sociétés libérales bien davantage que celui de l'anachronique survivance de la tradition dans la modernité. Les sociétés libérales sont aux prises avec le problème fondamental pour elles, de juguler les effets destructurants, sur le plan de la stabilité sociale, d'un développement économique accéléré et d'une demande de démocratisation de plus en plus poussée. De ce fait, elles sont toujours conservatrices.

Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

Les valeurs éthiques à l'oeuvre dans le discours politique ne constituent pas la survivance fantomatique de la tradition dans la modernité, tel un pesant rappel autoritariste du passé dans un monde appelé à la liberté. Ces notions appartiennent au discours politique moderne au même titre que les valeurs émancipatrices consacrées par la modernité. La dichotomisation qui ferait en sorte que les catégories dites émancipatrices soient l'élément actif d'un discours acculé à composer avec certains irritants éthiques pré-modernes entravant sa marche normale, conduit à la méconnaissance de la nature des unes et des autres. Le Québec duplessiste est une société moderne et, plus précisément, une société libérale. La reconnaissance de cette réalité a d'importantes incidences sur l'analyse de l'éthique sociale telle qu'elle s'or-

²⁹ Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Gallimard, 1961, pp. 174-175. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT]

ganise dans le discours politique duplessiste. Celui-ci n'apparaît pas ainsi particulièrement différent de celui d'autres sociétés libérales. Léon Dion, pour revenir à son ouvrage, l'entrevoit d'ailleurs très bien. Il aborde ce qu'il appelle le drame du Québec des années 1950, un Québec qu'il présente sous les traits d'une société inquiète qui « perçoit mai la nature et l'ampleur » des mutations qui la traversent et qui « craint les conséquences des changements qu'elle voit venir et qu'elle vit déjà (...) »³⁰ C'est justement cette angoisse, cette peur d'elle-même, qui engendre, à côté d'un discours développementiste sans limite sur le plan économique, un certain conservatisme au plan des valeurs dans les sociétés libérales.

Le caractère conservateur du Québec duplessiste s'explique alors différemment : ce n'est pas tant l'Église et le clérico-nationalisme qui sont aux sources du conservatisme, que les nécessités disciplinaires intrinsèques à la régulation sociale de forme libérale. Certes, on peut dire de la régulation sociale du Québec duplessiste qu'elle a été cléricalisée. C'est là un aspect dont la prise en compte est essentiel à l'analyse : il permet d'entrevoir la nature particulière du conservatisme dans les sociétés libérales catholiques.

Il faut donc insister sur un fait : c'est avant tout à titre de discours politique moderne que le discours duplessiste présente des aspects fortement autoritaires et disciplinaires. La société québécoise de l'après-guerre a-t-elle été plus conservatrice que d'autres sociétés soumises aux mêmes déterminations à la même époque ? Peut-être, mais ce n'est pas tant du constat de ce conservatisme dont veut se démarquer cette réflexion que de l'analyse dont il a fait l'objet. Dans *La Société libérale duplessiste*³¹, la question du conservatisme, de l'autoritarisme du régime, de la prégnance de l'Église en tant qu'institution déterminante et, à un moindre degré, de la représentation religieuse du monde ne doit pas, selon nous, être rapportée à un quelconque attardement traditionaliste. Cette question est à relier aux particularités de la régu-

³⁰ Léon Dion, *Québec 1945-2000. Les Intellectuels et le temps de Duplessis*, p. 134.

³¹ Gilles Bourque, Jules Duchastel et Jacques Beauchemin, *La Société libérale duplessiste*. [Texte bientôt disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT]

lation sociale dans une société moderne aux prises avec les contradictions typiques des sociétés libérales. La société duplessiste n'est pas « conservatrice » parce que traditionaliste et religieuse. Elle l'est parce que les contradictions qu'elle doit assumer l'obligent à recourir à un discours de régulation dans lequel l'exhortation à la soumission et au maintien de l'ordre est omniprésente. Comme toutes les sociétés libérales, le Québec duplessiste est aux prises avec le problème fondamental qui consiste à juguler les effets d'une libéralisation de la pratique sociale (économique, politique et culturelle). C'est donc la précarité même de la société libérale qui appelle cette forme de régulation éthique aux accents particulièrement disciplinaires. La confusion conceptuelle entre conservatisme et traditionalisme tient, me semble-t-il, au fait que la régulation éthique dans les sociétés libérales est, par définition, conservatrice.

Société inquiète, le Québec duplessiste l'est certainement, emportée dans la tourmente du changement, alors que les promesses d'un avenir meilleur ne se sont pas encore complètement matérialisées. Dans le discours politique, les tensions entre progrès et instabilité, droits et devoirs, liberté et licence, sécurité et stabilité disent assez les difficultés d'un monde qui venait de sortir de la guerre et qui faisait l'expérience vertigineuse et angoissée de sa propre transformation.

Il faut enfin insister sur un dernier aspect de cette discussion. L'interprétation sociographique qui pose l'équivalence du traditionalisme et du conservatisme soulève le danger d'une double mésinterprétation : outre celle du duplessisme lui-même, comme on vient de le voir, c'est aussi celle de la Révolution tranquille qu'elle risque d'entraîner. L'amalgame du traditionalisme et du conservatisme empêche en effet de voir ce qui est en jeu dans la Révolution tranquille : le passage, au sein même de la modernité, d'une forme de régulation sociale (libérale) à une autre (providentialiste) et non pas l'avènement tardif de la modernité.

Fin du texte